

PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} février 2021

Monsieur Marc Tanguay
Président de la Commission de l'aménagement du territoire
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Étude détaillée du projet de loi n° 67 et suivi du rapport du Protecteur du citoyen
Les résidences privées pour aînés : plus que de simples entreprises de location résidentielle

Monsieur le Président,

J'ai suivi avec grand intérêt l'étude détaillée du projet de loi n° 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions.*

Je tiens à vous faire part de ma grande satisfaction à l'égard de l'adoption, le 25 novembre 2020, de l'amendement apporté à l'article 100 du projet de loi. La nouvelle formulation de cet article permettra, selon mon appréciation, d'améliorer l'accès au recours devant le Tribunal administratif du logement pour certains types de litiges et facilitera, à certaines conditions, les démarches requises pour que des locataires d'une même résidence privée pour aînés (RPA) puissent participer à ces recours. Cet amendement contribuera certainement à prévenir et corriger les préjudices visés par la recommandation n° 5 de notre rapport spécial de juin 2016¹, cité en objet.

Je salue l'effort concerté des membres de la Commission ainsi que la contribution du Tribunal administratif du logement à ces travaux.

¹ PROTECTEUR DU CITOYEN, Les résidences privées pour aînés : plus que de simples entreprises de location résidentielle, 16 juin 2016.
(En ligne : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/enquetes/rapports-speciaux/droits-residences-privées-aines>)

Je vous transmets tout mon appui dans la poursuite de vos travaux et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La protectrice du citoyen,



Marie Rinfret

- c. c. M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M. Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement
- M. André Fortin, leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Gabriel Nadeau-Dubois, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Martin Ouellet, leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Patrick Simard, président du Tribunal administratif du logement
- M. Frédéric Guay, sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M^{me} Stéphanie Pinault-Reid, secrétaire par intérim de la Commission de l'aménagement du territoire
- M^{me} Louise Cameron, secrétaire de la Commission des institutions
- M. Marc-Olivier Bédard, secrétaire, Commission de l'administration publique